

Le gouvernement ouvre la porte au partenariat public-privé dans le réseau de la santé

par François Marcil *

S'il n'en tient qu'à la présidente du Conseil du trésor, M^{me} Monique Jérôme-Forget, le partenariat entre le gouvernement du Québec, ses ministères, ses agences et le secteur privé est promis à un brillant avenir. Dans une conférence prononcée le 22 mai dernier lors d'un colloque de l'Institut pour le partenariat public-privé, M^{me} Jérôme-Forget a clairement indiqué que la réingénierie du gouvernement à laquelle l'a conviée le premier ministre Charest passait par une politique de partenariat avec le secteur privé.

« Nous avons été élus avec le mandat de repenser l'État québécois et cette démarche inclut le développement d'une politique de partenariat public-privé. Nous prenons l'engagement de mettre en place une politique souple et non guidée. » Dans l'esprit de M^{me} Jérôme-Forget, le partenariat avec le secteur privé constitue une bonne approche qui s'applique aussi au secteur de la santé et des services sociaux. « Nous ne pensons pas qu'à la construction des édifices, explique-t-elle. Nous croyons que le secteur privé peut également réaliser des interventions en dehors du réseau hospitalier et facturer ensuite le gouvernement. De cette façon, le gouvernement pourra développer des indicateurs qui nous permettront de comparer la performance du secteur public avec celle du privé. »

Manifestement heureuse de présenter la position de son gouvernement, la présidente du Conseil du trésor est arrivée avec quelques notes manuscrites à la main. « J'ai mis de côté le discours que m'avaient préparé les gens de mon ministère pour vous parler sans détour car je crois personnellement qu'il faut repenser la façon de voir de l'État à cet égard », a-t-elle dit devant la réaction



*M^{me} Monique Jérôme-Forget,
présidente du Conseil du trésor*

amusée des 150 participants présents à ce colloque qui comparait la solide expérience canadienne au potentiel de développement du partenariat au Québec.

UNE NOUVELLE APPROCHE AU GOUVERNEMENT

« Je comprends les fonctionnaires de ne pas avoir de plan d'affaires et de se fixer des objectifs uniquement à partir des budgets disponibles. Ils n'ont jamais été appelés à travailler autrement. Il faudra un peu de temps pour les sensibiliser mais nous prendrons les moyens nécessaires pour y arriver, car je sens au Conseil du trésor des gens enthousiastes à l'idée de pouvoir innover. »

« Nous implanterons une politique de partenariat public-privé qui s'appliquera dans chaque ministère. Pour tout projet, les fonctionnaires seront obligés d'examiner la possibilité de le faire en partenariat. Un projet ne sera réalisé par le secteur public que si on nous fait la preuve que cela sera plus rentable ainsi. »

PLUSIEURS VERTUS AU PARTENARIAT

Enthousiaste, M^{me} Jérôme-Forget voit plusieurs vertus au partenariat dans le contexte actuel. D'abord, la concurrence. « Il est sain de pouvoir se comparer. Et pour comparer des modèles différents, il faut se doter d'outils pour bien évaluer la performance. »

Ensuite, il y a le rôle du gouvernement. Les problèmes sont nombreux et récurrents en santé, dans l'éducation, et les routes sont en mauvais état. « Nous sentons bien que les citoyens constatent que tout ne tourne pas rond au gouvernement et qu'il faut changer des choses. Les gens sont ouverts à de nouvelles idées. »

Il y a aussi l'endettement du gouvernement qui crée un frein. « Nous devons fouiller partout dans l'appareil gouvernemental pour trouver des fonds disponibles. Il faut plutôt rechercher de nouvelles sources de financement sans augmenter les taxes et les impôts. »

Le besoin d'innovation est grand et la productivité en est la clé. « Je me promène dans mon ministère avec mes paquets de *post-it* en disant à chaque employé que je rencontre que cette idée géniale des petits papiers jaunes autocollants est issue du cerveau d'un employé de 3M et qu'ils peuvent, eux aussi, trouver de nouvelles façons de faire au Conseil du trésor. »

Finalement, le fait d'avoir accès à un plus grand bassin d'expertise est un avantage pour tous. « Le Québec est en retard sur la question du partenariat. Nous voyons des exemples de projets partout dans le monde, au Canada et aux États-Unis, mais ici nous sommes encore trop prudents. Il est temps de changer cette façon de voir. »

Toutes ces raisons amènent celle à qui on a confié la responsabilité de repenser l'État à voir dans le partenariat public-privé une priorité pour le nouveau gouvernement. « Il est temps de dépasser les projets de construction de routes. Le partenariat peut aller beaucoup plus loin. Voilà pourquoi notre gouvernement s'engage à élaborer une politique du partenariat public-privé à la fois souple et applicable afin d'amener chez les gens, tant du public que du privé, le goût de participer à la démarche. Nous ne voulons rien imposer, mais bien susciter une volonté de la base. » ■

* Collaborateur pigiste